



<b>1-IDENTIFICATION</b>		<b>IDENTIFIANT UNIQUE :</b>	<b>DG-2020-006-R-1</b>
<b>DIRECTION :</b>	DIRECTION GÉNÉRALE		
<b>SERVICE :</b>	N/A		
<b>DATE :</b>	12 mai 2020		
<b>OBJET :</b>	Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019		

**2-ÉTAT DE LA SITUATION – CONTEXTE (Y a-t-il eu des décisions antérieures? Si oui, inscrire le numéro de résolution)**

*L'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes se lit comme suit :*

« Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin, le maire fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil. »

Tel que permis par la loi, le vérificateur général s'est retiré de l'audit financier de la Ville et ainsi n'a pas émis de rapport sur les états financiers consolidés de la Ville au 31 décembre 2019.

Pour le rapport financier 2019, le vérificateur externe (Malette) a émis un rapport d'audit sans réserve intitulé « Rapport de l'auditeur indépendant ».

Par sa résolution CV-2018-03-70 du 28 mai 2018, le conseil de la Ville a décrété que tout rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier, fait en vertu de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, soit diffusé sur le site Internet de la Ville.

**2.1-ORIENTATION PROPOSÉE (Quelle est la décision souhaitée?)**

N.A.

**3-ANALYSE DES ALTERNATIVES (Avantages/inconvénients/impacts)**

N.A.

**4-ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION**

N.A.

**5-ÉCHÉANCIER DU PROCESSUS DÉCISIONNEL** (Justifier la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité des finances du 15 mai  
 Comité exécutif du 19 mai  
 Comité plénier du 25 mai  
 Conseil de la Ville du 25 mai

**6-FINANCEMENT** (Coûts/revenus/impacts budgétaires 2020-2021-2022)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Description	Coûts/revenus	Impacts 2020	Impacts 2021	Impacts 2022
Excédent 2019 de 13 M\$				
<b>Financement déjà autorisé par</b>				
Budget de fonctionnement	Disponibilités budgétaires ?	Oui <input checked="" type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	Poste budgétaire :	
Règlement d'emprunt spécifique	RV-	Extra ctb :	Poste budgétaire :	
Règlement « Omnibus »	RV-	Extra ctb :	Résolution CE-	
Autre (spécifier)		Extra ctb :	Résolution CV-	
Numéro de projet PTI :		Projet subventionné ?	Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/>	
Compensation requise ?	Oui <input type="checkbox"/> ou N/A <input checked="" type="checkbox"/>	Si projet subventionné, préciser le titre du programme et %		
Titre du programme :				%

**6.1-FINANCEMENT – SECTION RÉSERVÉE AUX FINANCES** (ne rien inscrire dans cette section)

MONTANT DES COÛTS ARRONDI :

INFORMATION PTI :

**Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée**

Montant à financer	Source de financement proposée
<b>Commentaires :</b>	

**7-PERSONNES CONSULTÉES**

Nom de la personne	Champ de compétence	Position (en accord?)	Date (jj/mm/aa)
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	
		Oui <input type="checkbox"/> ou Non <input type="checkbox"/> (si non, expliquer)	

**Explication :**



**8-RECOMMANDATION (énoncé)**


Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville de prendre acte du rapport du maire aux citoyens sur les faits saillants du rapport financier 2019.

**9-LISTE DES PIÈCES JOINTES**

DG-2020-006 Annexe A – Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2019.

**10-APPROBATIONS/SIGNATURES**

Préparé par (nom complet) :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Marcel Rodrigue	Adjoint au directeur général et trésorier	12/05/2020
Signature :		
Nom du responsable d'activité budgétaire	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Marcel Rodrigue	Adjoint au directeur général et trésorier	12/05/2020
Signature :		
Recommandé par :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		
Nom du directeur/directrice :	Titre d'emploi	Date (jj/mm/aa)
Signature :		

SIGNATURE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	DATE (jj/mm/aa)
	13/5/2020



Faits saillants du  
rapport financier 2019

Rapport du maire

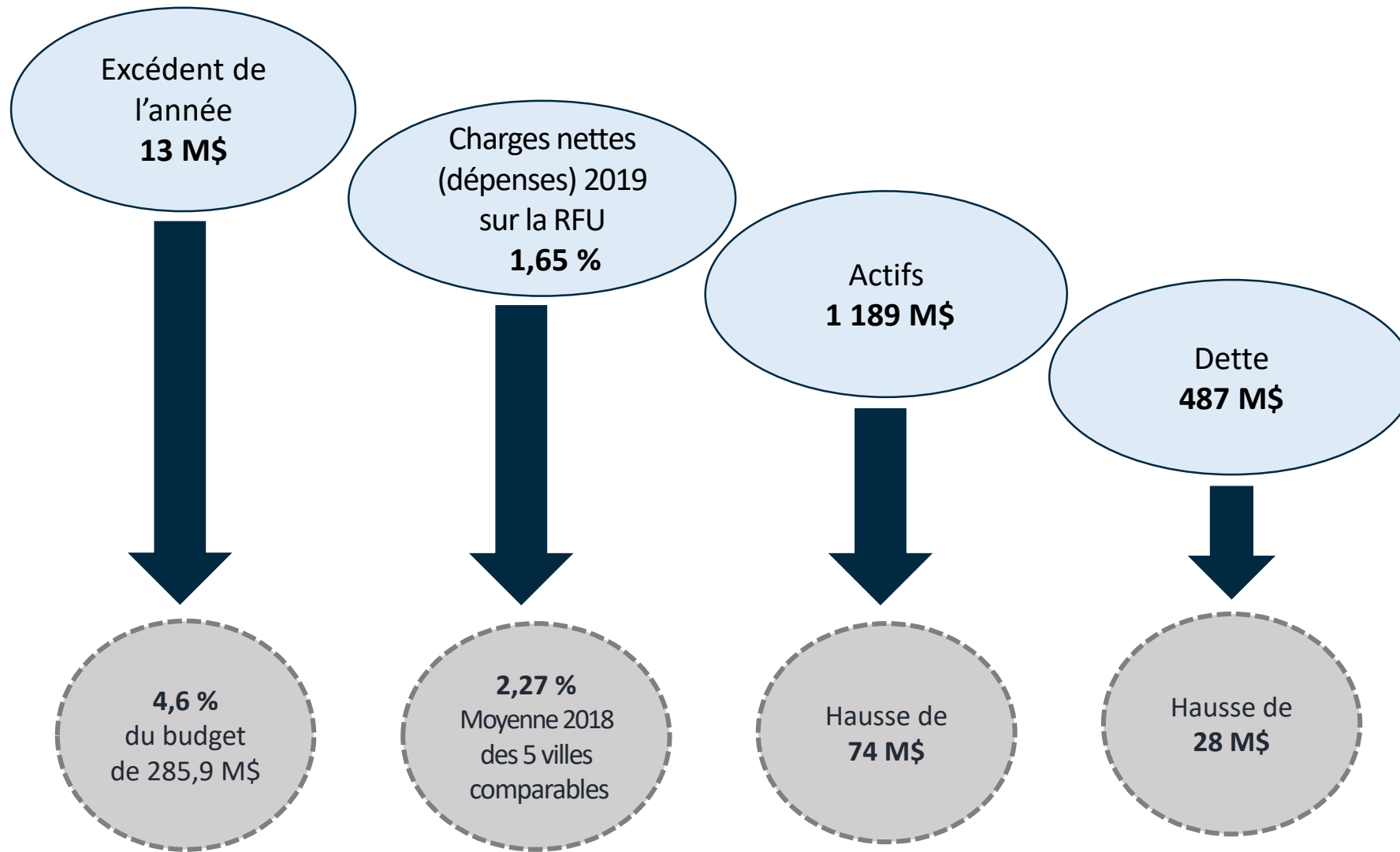
## Rapport sur les faits saillants

- Ce rapport concernant la situation financière de la Ville de Lévis est présenté conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes. Ainsi, lors d'une séance ordinaire du conseil, au plus tard en juin, le maire doit présenter aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe.
- Ce rapport doit être diffusé sur le territoire de la municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.
- Lors de la séance du conseil du 25 mai 2020, le trésorier a déposé le rapport financier consolidé pour l'année 2019 ainsi que des rapports d'audits de l'auditeur indépendant des états financiers de la Ville et de l'état établissant le taux global de taxation réel.

## Rapport des auditeurs indépendants

- Faisant partie intégrante du rapport financier consolidé 2019 déposé au conseil le 25 mai, l'auditeur indépendant (Malette) a émis un rapport d'audit sans réserve.
- Son opinion d'audit se lisait comme suit :
  - « À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

## Synthèse de la situation financière



## Activités de fonctionnement – Faits saillants

- L'exercice financier 2019 de la Ville de Lévis, en excluant les organismes de son périmètre comptable, s'est soldé par un excédent de fonctionnement de **13,0 M\$**, soit **4,6 %** de son budget 2019 s'élevant à **285,9 M\$**.
- L'excédent de **13,0 M\$** est composé de revenus nets additionnels de **8,0 M\$** et de dépenses nettes moindres de **5,0 M\$**.
- Les principaux éléments expliquant cet excédent sont les suivants :

	<b>2019</b>	<b>2018</b>
▪ Revenus additionnels de taxes et droits de mutation.....	7,0 M\$	5,3 M\$
▪ Dépenses moindres à l'égard de la masse salariale.....	2,3 M\$	2,4 M\$
▪ Économies au chapitre des frais de financement.....	1,1 M\$	0,3 M\$
▪ Dépassement dans les opérations de déneigement.....	- 3,5 M\$	- 3,1 M\$
▪ Utilisation de la réserve pour le déneigement.....	3,5 M\$	3,1 M\$
▪ Autres revenus et dépenses inférieurs à 1 M\$.....	<u>2,6 M\$</u>	<u>1,9 M\$</u>
▪ <u>Excédent de l'année.....</u>	<u><b>13,0 M\$</b></u>	<u><b>9,9 M\$</b></u>



## Activités de fonctionnement – Faits saillants

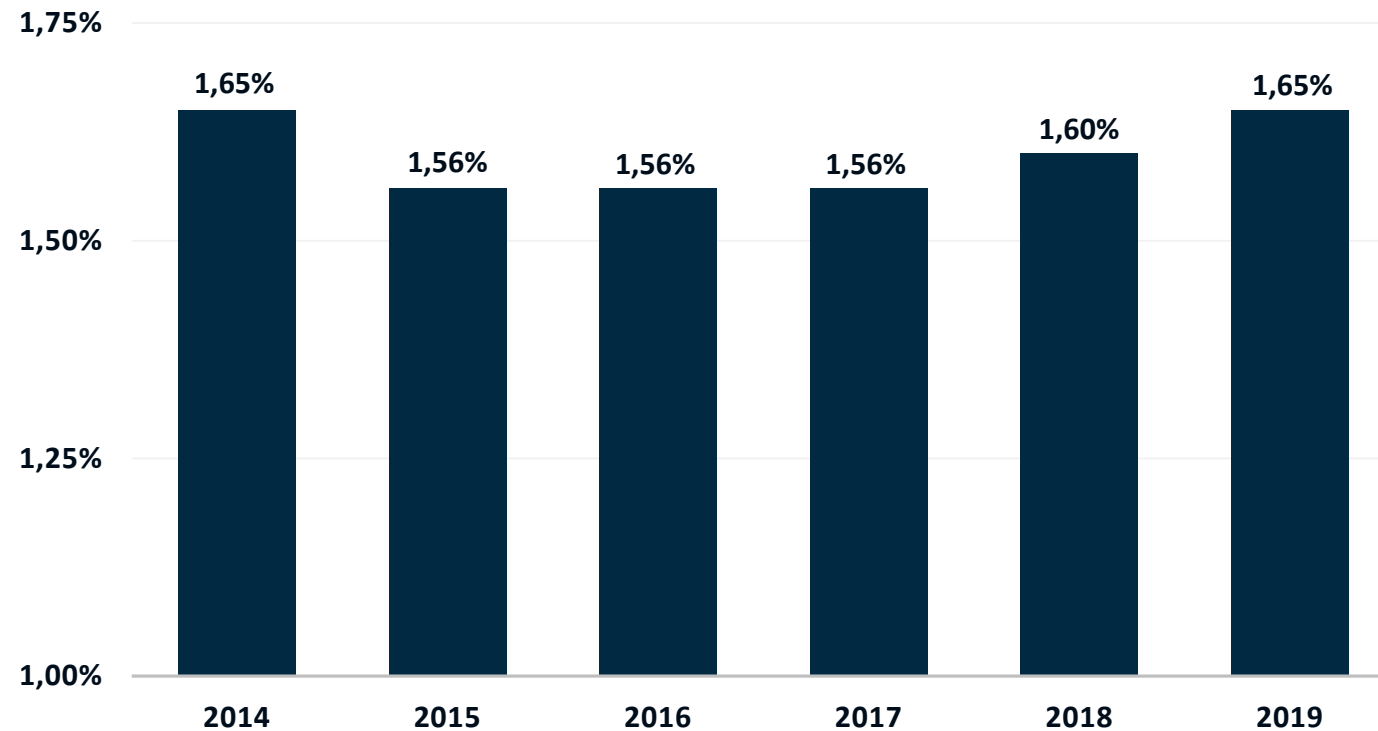
- L'un des indicateurs publiés par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est le ratio des charges nettes (dépenses) sur la richesse foncière uniformisée (RFU). Ce ratio permet d'observer la tendance des charges de la municipalité par rapport à la croissance de l'économie locale.
- La richesse foncière uniformisée permet de mesurer et comparer la capacité de générer des revenus pour les municipalités. La RFU comprend l'évaluation uniformisée de tous les immeubles imposables ainsi que l'évaluation de certains immeubles non imposables pour lesquels la municipalité reçoit des paiements tenant lieu de taxes (écoles, hôpitaux, etc.).
- Le ratio des charges (Ville, Société de transport et Régie intermunicipale de gestion des déchets) sur la RFU a évolué de la façon suivante au cours des six dernières années :

<b>Année</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RFU</b>	<b>Ratio</b>
• 2014	264,8 M\$	16,0 G\$	1,65 %
• 2015	262,1 M\$	16,8 G\$	1,56 %
• 2016	268,3 M\$	17,2 G\$	1,56 %
• 2017	282,6 M\$	18,1 G\$	1,56 %
• 2018	291,8 M\$	18,3 G\$	1,60 %
• 2019	306,5 M\$	18,6 G\$	1,65 %

\*L'augmentation de la RFU démontre l'ampleur de la vigueur économique à Lévis.

## Charges nettes par 100 \$ de RFU à Lévis

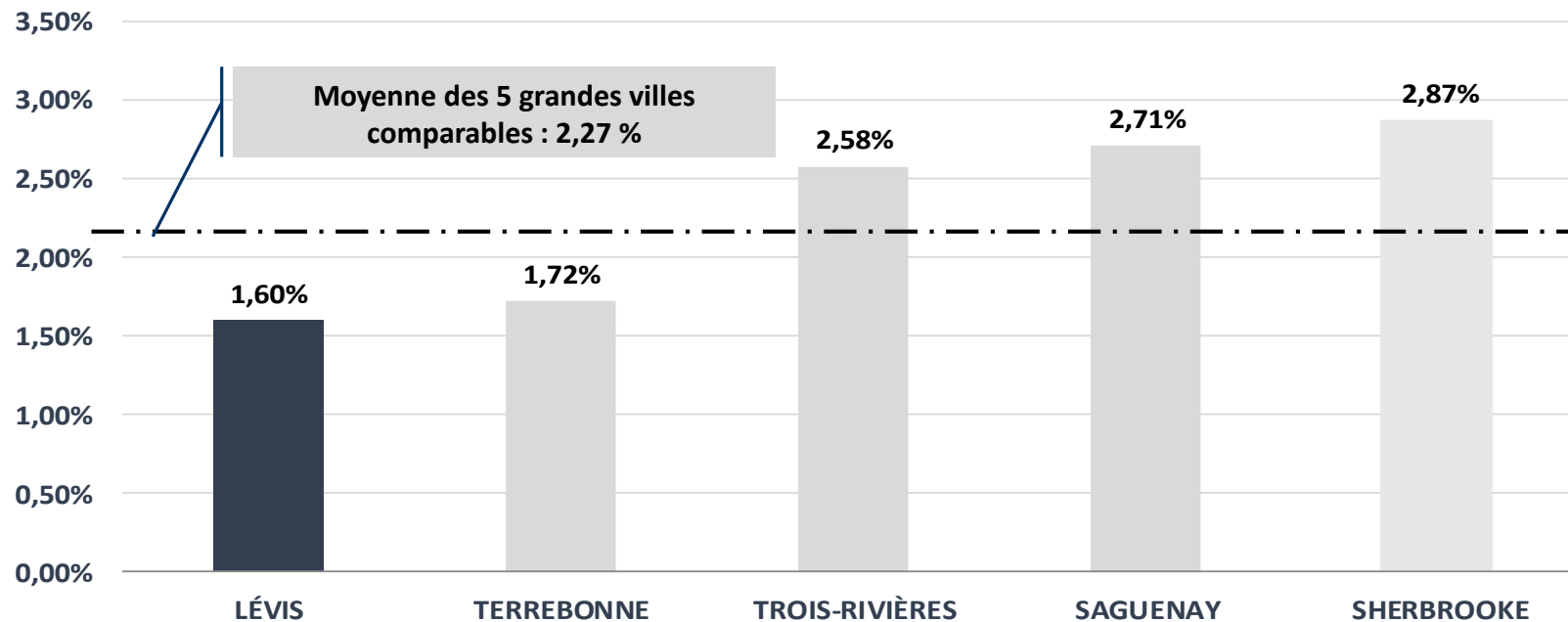
- Le maintien d'un faible ratio de la charge nette sur la RFU témoigne d'une rigueur dans nos dépenses.



Source : Profil financier selon le MAMH

# Charges nettes par 100 \$ de RFU des 5 villes comparables du Québec

Au 31 décembre 2018

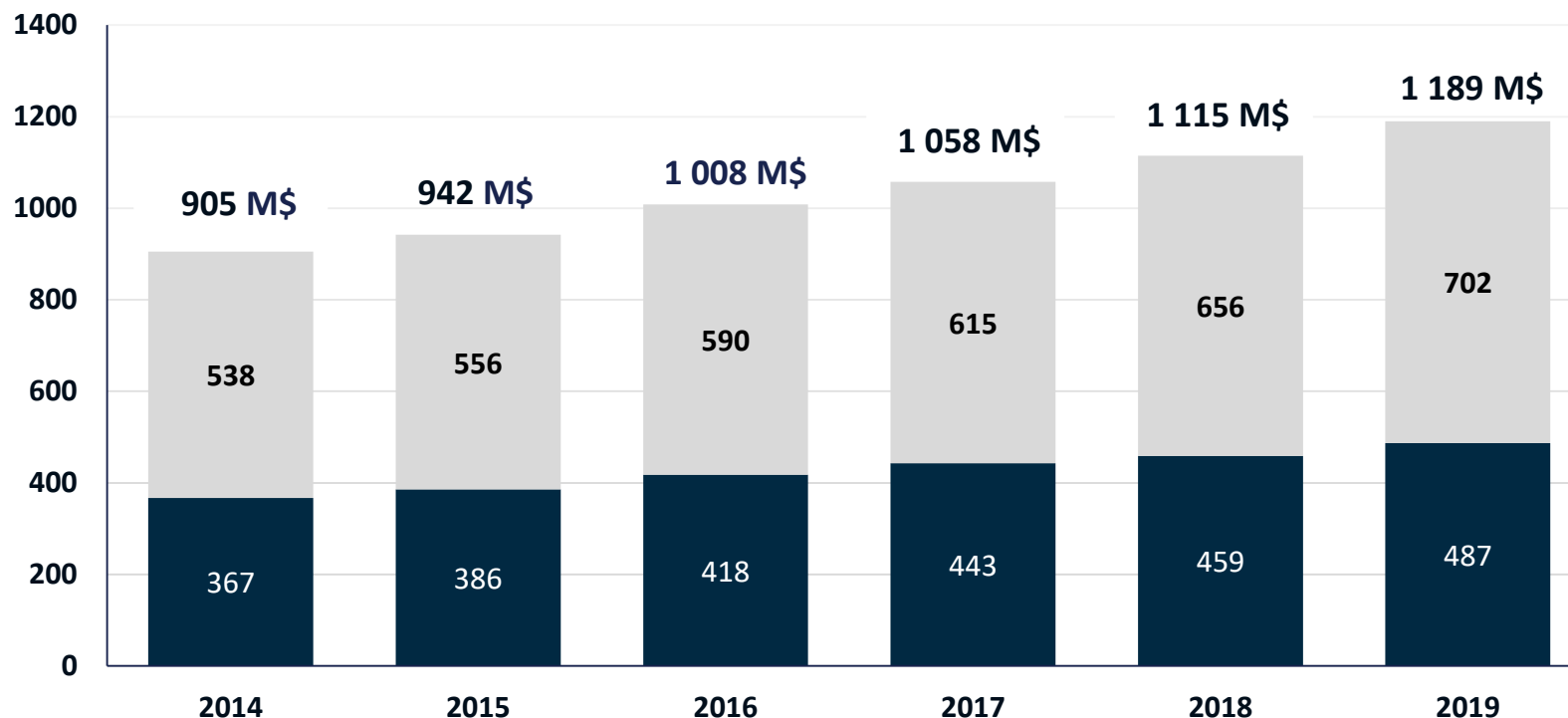


Source : Profil financier 2019 selon le MAMH

## Actifs et dette de la Ville

- Les actifs toujours en croissance versus la dette.
- Prenons l'exemple de la valeur moyenne d'une maison unifamiliale à Lévis :  
290 000 \$ Hypothèque : 120 000 \$ (selon le rôle triennal de 2020-2021-2022)

Millions \$

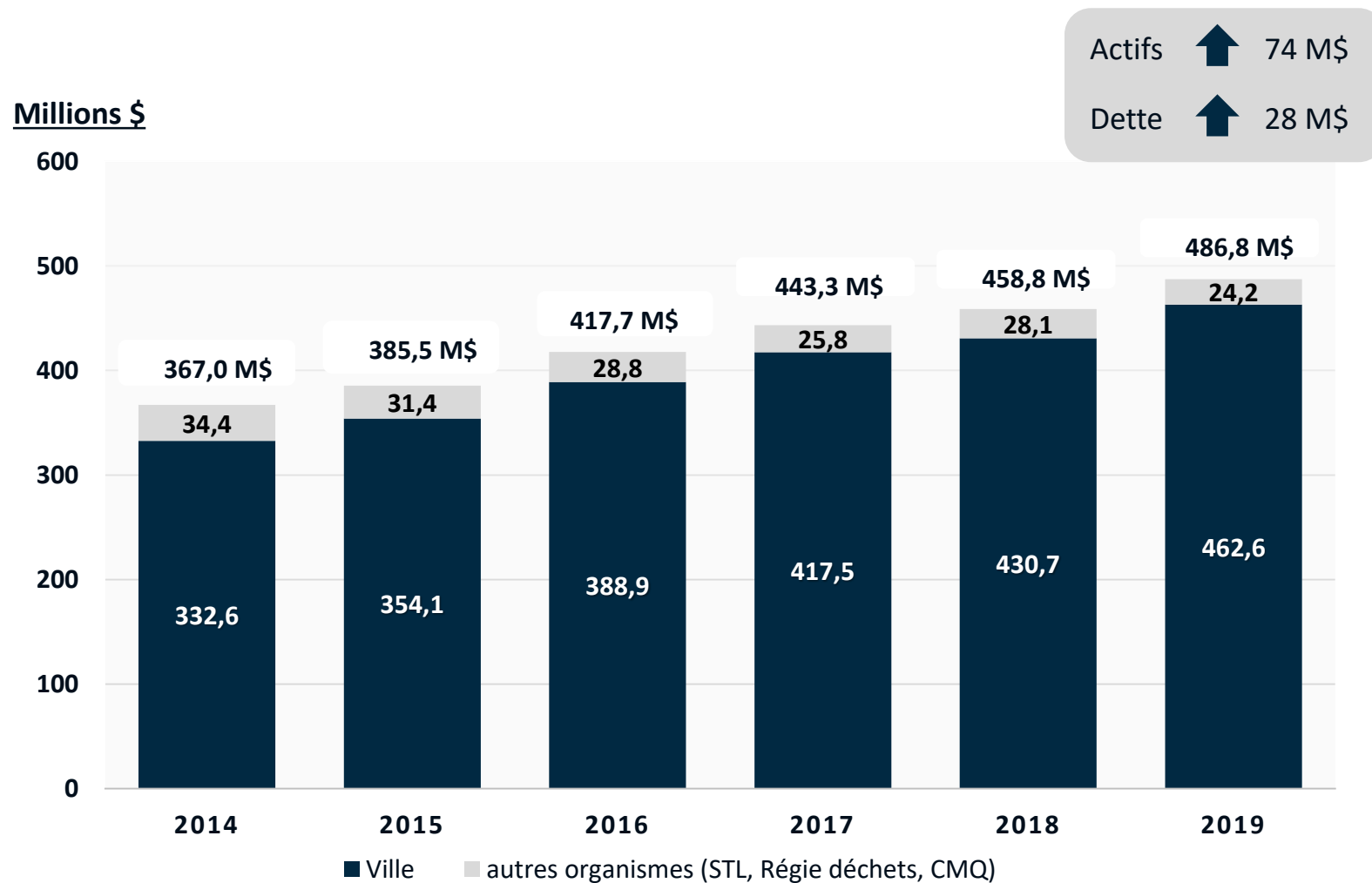


Source : Rapport financier consolidé

■ Dette

■ Actifs moins dette

# Dettes de la Ville



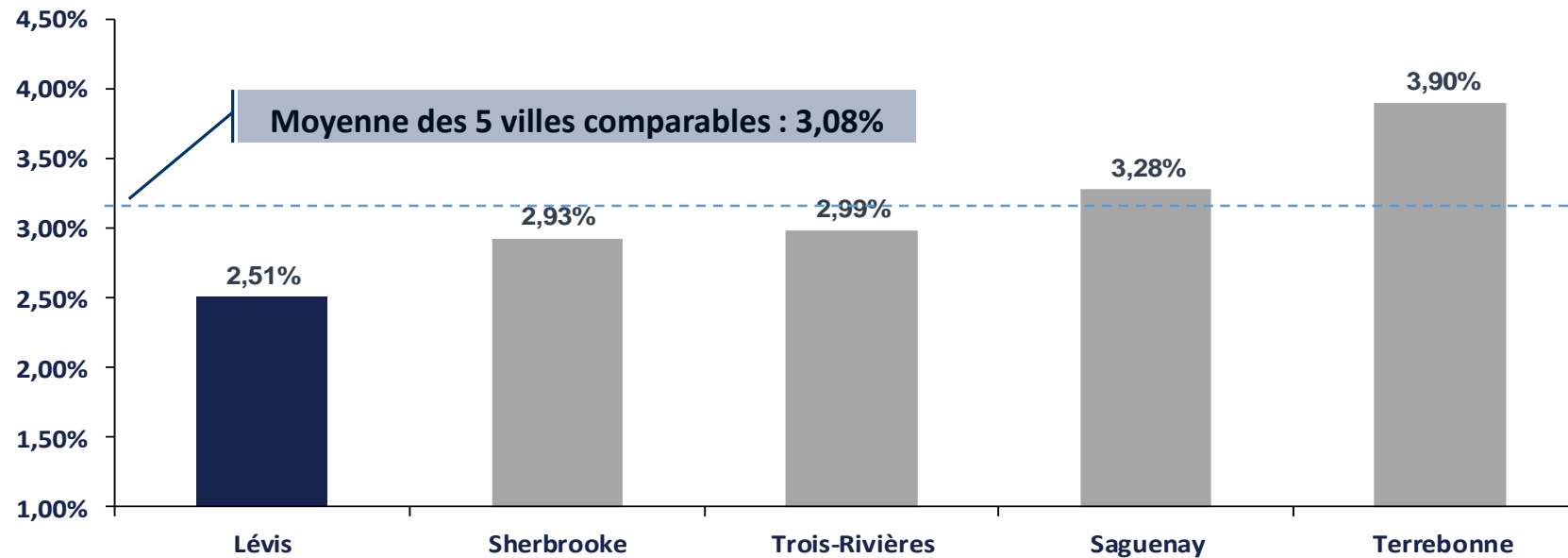
Source : Rapport financier consolidé

## Respect de la politique de gestion de la dette

	2017	2018	2019	Objectif
<u>Service de dette</u> Budget	18,7 %	19,3 %	19,6 %	+ bas 20 % de la politique
<u>Endettement</u> RFU	2,45 %	2,51 %	2,62 %	+ bas que la moyenne
Moyenne 5 villes comparables	3,01%	3,08 %	N/D	
<u>Endettement</u> Unité d'évaluation	7 824 \$	7 963 \$	8 423 \$	+ bas que la moyenne
Moyenne 5 villes comparables	8 436 \$	8 666 \$	N/D	

# Endettement à long terme sur la richesse foncière uniformisée

**Au 31 décembre 2018 (5 villes comparables)**

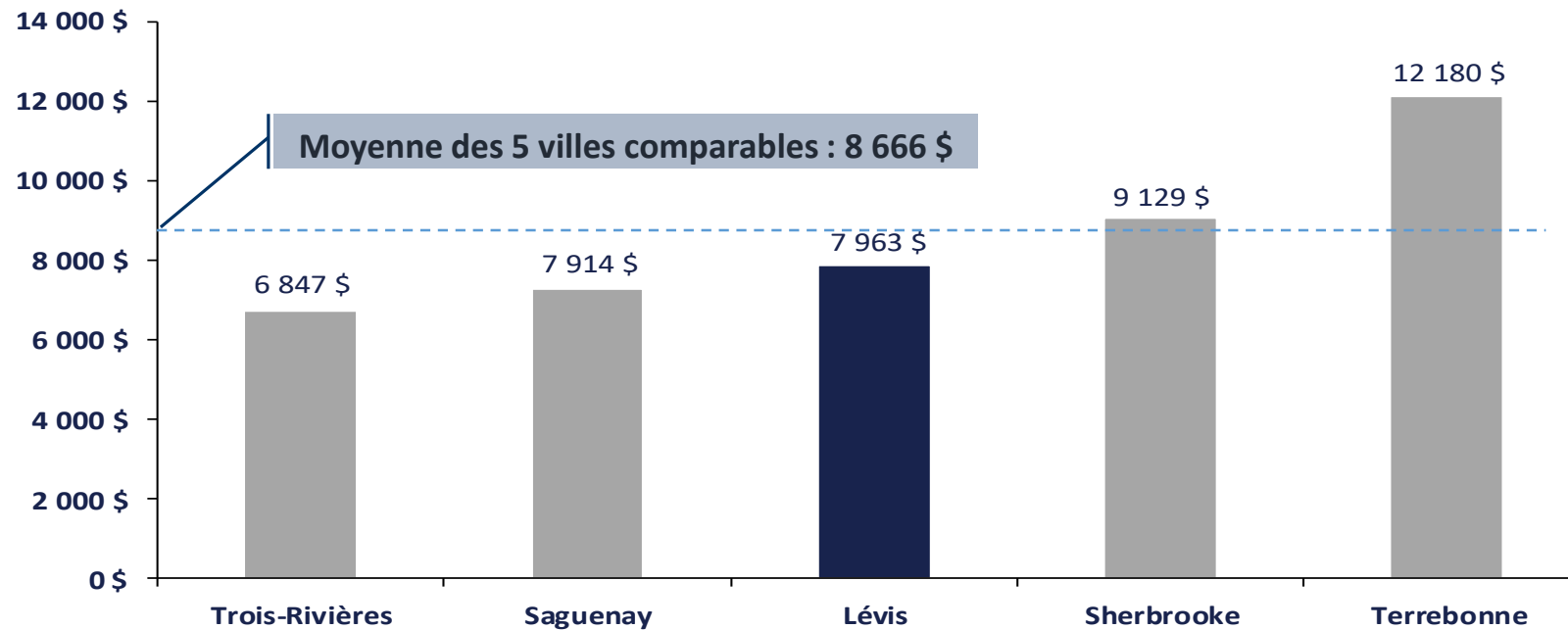


\*Le maintien d'un faible ratio de la dette sur la RFU témoigne d'une dette raisonnable en lien avec notre richesse

Source : Profil financier 2019 selon le MAMH

## Endettement total net à long terme par unité d'évaluation

Au 31 décembre 2018 (5 villes comparables)

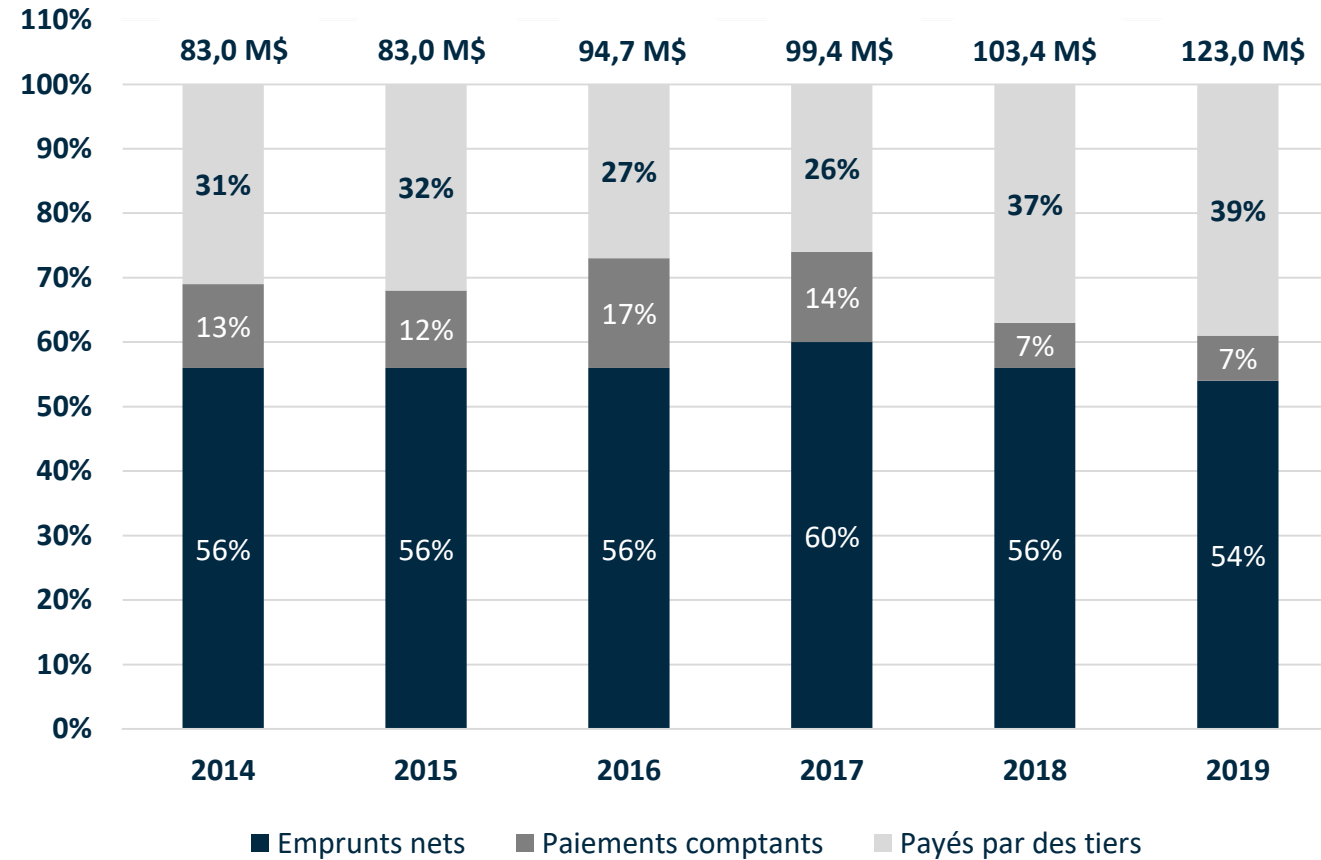


Source : Profil financier 2019 selon le MAMH

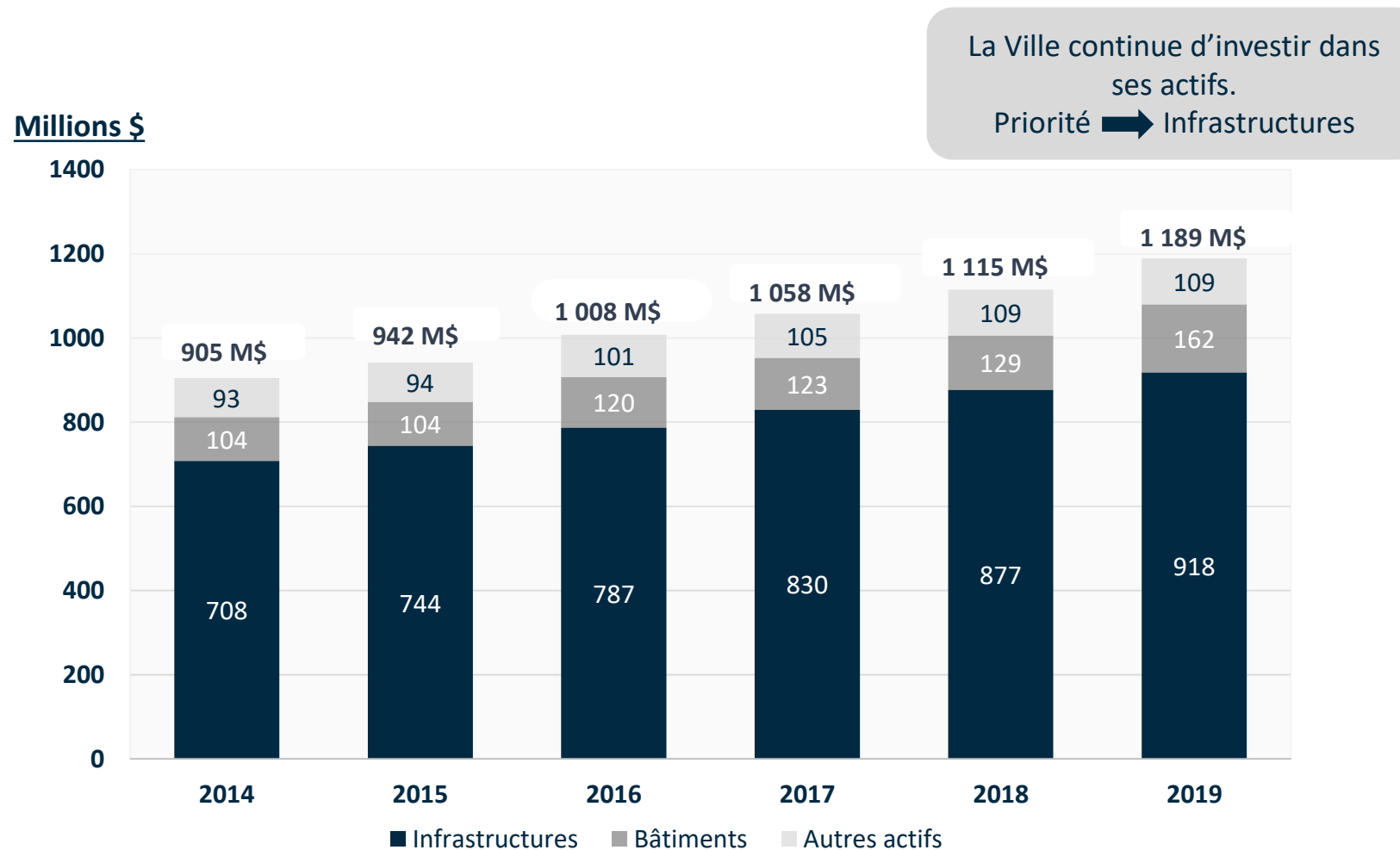


# Financement des activités d'immobilisation

## Immobilisation



# Actifs de la Ville



Source : Rapport financier consolidé

## Réserves financières et autres fonds réservés

Description	Maximum	Solde au 31 déc. 2019	Solde au 31 déc. 2018
<b>Réserves financières</b>			
Autoassurance	2 500 000	613 000	733 000
Opérations de déneigement	5 000 000	1 538 000	0
Dépenses de consommation d'énergie	500 000	1 000	4 000
Franchises – Contrats d'assurance	500 000	123 000	250 000
Assignations temporaires	1 000 000	0	500 000
Cours d'eau	450 000	326 000	349 000
Développement du territoire	5 000 000	1 830 000	3 734 000
Lutte contre la criminalité	500 000	116 000	133 000
Régimes de retraite	2 000 000	211 000	434 000
Parcs, terrains de jeux et espaces naturels		3 063 000	2 653 000
Fonds de roulement (solde non engagé)		323 000	357 000
Réfection et entretien des voies publiques		563 000	472 000
Excédent de fonctionnement affecté		4 205 000	5 109 000
Excédent de fonctionnement non affecté		16 317 000	11 884 000
<b>TOTAL</b>		<b>29 229 000</b>	<b>26 612 000</b>